

1 / POINTS SUR LE PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (PRPLCI)

M. de Morel, excusé, a demandé à Mme Dos Santos de présenter les éléments à retenir.

Le plan régional sera signé lors du prochain plénier du Crefop qui se tient le 19 décembre 2018 à la préfecture de Rouen.

Pour rappel, le plan comprend 23 fiches actions réparties en 3 axes :

- 1- Prévention – Vie éducative et familiales,
- 2- Compétences – Vie professionnelle,
- 3- Territoires – Vie sociale.

Le premier comité technique du PRPRLI s'est réuni le 14 novembre 2018.

Il a défini les modalités de mise en œuvre du plan et de son suivi.

Il se réunira une fois par trimestre.

Le Cri fera le lien entre les fiches actions et en assurera le suivi des avancées.

Pour les journées nationales d'actions contre l'illettrisme (JNAI) qui se sont déroulées lors de la deuxième semaine de septembre 2018, 92 actions ont été labélisées en Normandie, elle couvre l'ensemble du territoire normand ; elles représentent 50% des actions labélisées au national !

Environ une cinquantaine émane de Pôle emploi et une quinzaine d'organismes de formation, les autres de bibliothèques, Missions locales, Opcas, etc.

Le Cri anime bilan et suivi. Celui-ci est effectué par l'envoi d'un questionnaire aux participants pour la réalisation d'un document récapitulatif de l'ensemble des actions, avec une vidéo. Pour l'an prochain, il est prévu d'ores et déjà de mieux anticiper le recensement des actions qui pourraient être labellisées.

Un bilan qualitatif est effectué sur l'implication des organismes de formation à la demande de la Région en vue d'une journée de regroupement prévue en 2019, avec l'élaboration d'un kit de repérage des situations d'illettrisme.

Forco et FafTT précisent que s'ils n'ont pas d'actions spécifiques de lutte contre l'illettrisme la question est évoquée toute l'année auprès des entreprises.

C'est une problématique transversale qui touchera l'ensemble des futurs Opcas.

2 / POINT SUR LE SOCLE DE BASE : QUELS OUTILS, QUELS USAGES, POUR QUELS PUBLICS ET QUEL RESULTAT RECHERCHE ?

(Voir **diaporama détaillé** regroupant les présentations, à télécharger sur le site du Crefop, dans « documents » de la commission 1 du 21 novembre 2018)

Trois présentations.

2.1 Programme de la Région Socle de compétences, Cap Lire, Ecrire, compter.

Présentation par Mme Ollivier.

Le programme s'inscrit sur quatre années et concerne le plus grand nombre de normands en démarche d'insertion professionnelle.

Les normands en recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi, sortis depuis plus de 9 mois de formation initiale,

Les jeunes normands sortis depuis moins de 9 mois de formation initiale et suivis par la Mission Locale dans le cadre de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSA),

Les salariés en contrats aidés et aux salariés sous contrat au sein d'une structure de l'Insertion par l'Activité Economiques (IAE), en complémentarité des obligations de l'employeur, de l'intervention de son OPCA et de l'éventuelle mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) du salarié.

Ce programme s'appuie sur des modalités de parcours individualisés proposées toute l'année : Des actions pédagogiques d'une durée d'environ 3 jours ½ hebdomadaire (temps plein si nécessaire), sur environ 50 lieux répartis sur la région au plus près des bassins, 20% du temps en alternance en entreprise.

L'usage des nouvelles technologies numériques complète les modèles pédagogiques traditionnels ; pour cela, une collaboration avec les acteurs locaux pour l'accompagnement aux lieux d'accès numériques est activée (Mairie, etc.). M. Michel signale à ce titre que la Caf du Calvados propose un prêt à taux 0% pour le développement numérique, à hauteur de 480 €, ouvert aux jeunes 16 – 25 ans (remboursement fait par prélèvement sur le versement Caf).

Le programme vise prioritairement les publics éloignés. La visibilité doit être forte ; le bus numérique peut contribuer à celle-ci.

Par ailleurs, le pacte du Pric dans son axe transversal devrait possiblement être mobilisé.

En termes d'objectifs pédagogiques, la certification n'est pas obligatoire, elle peut être réalisée en tant que de besoin.

Il serait intéressant de connaître la suite de leur parcours post formation, notamment au regard des pré requis nécessaires pour l'entrée en formation. L'important est de maintenir une dynamique d'accompagnement auprès de ces publics.

Au 15 novembre 2018, 51% des parcours sont consommés (46% des heures). A signaler que certains territoires particulièrement touchés (Dieppe-Eu-Forges, Fécamp, Evreux-Verneuil-Coches), ont une faible consommation des heures octroyées : 10 à 15%.

Pour ce qui est de l'activité de suivi par les services pédagogiques de la Région : 19 bilans pédagogiques ont été réalisés sur place sur 2018 sur les marchés Cap Lire Ecrire Compter.

Un des objectifs est d'échanger avec les partenaires sur les problématiques locales. Ceci favorise l'élargissement du panel d'acteurs pour le repérage des situations d'illettrisme sur le modèle des ex-AFB. Il s'agit de développer l'animation de groupes locaux pour sensibiliser les acteurs (exemple des travailleurs sociaux), leurs faire connaître ces actions du programme qu'ils ne connaissent pas.

Compte tenu des besoins importants en Normandie, particulièrement sur certains territoires, mais aussi du fait que des marchés rencontrant des problématiques de sourcing, la Région vise, notamment, à diversifier les moyens d'information et de sensibilisation quant à l'offre de formation Cap Lire Ecrire Compter.

D'un point de vue opérationnel, cela se traduit par des réunions de coordination régulières avec le Cri, par la mise en place d'un groupe de travail « dys » illettrisme (questionnaire transmis en novembre aux organismes de formation : quels problématiques / quels outils ?), par l'utilisation du bilan JNAI 2018 et la mise en perspective des JNAI 2019 ou encore par la réunion d'une animation régionale des opérateurs Cap Lire Ecrire Compter ayant pour but de co construire, en mobilisant largement les partenaires, un outil de repérage avec un argumentaire.

Dans ce cadre du Socle, le Pacte du PRIC s'organise autour de 5 grands enjeux et 3 fiches actions.

Les enjeux :

- Rendre visible et lisible l'offre de formation,
- Proposer une offre de formation au plus proche des besoins,
- Lever les freins,
- Développer les partenariats locaux,
- Renforcer le lien avec les entreprises.

Les fiches actions :

- Élargir le public cible et renforcer le lien entre les dispositifs socle et l'entreprise,
- Renforcer le repérage des publics et leur accompagnement vers les dispositifs de formation,
- Amener la formation aux bénéficiaires et lever les freins périphériques d'accès et de réussite en formation.

Dans ce même registre, M. Johannin précise que Pôle emploi travaille avec le Cri pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation. Elles s'inscrivent dans les pratiques au quotidien. Un projet européen est également en cours avec les Greta ; un questionnaire a été envoyé à 200 personnes afin de chercher à repérer où sont leurs principales difficultés pour ce qui est du numérique, du lire savoir compter.

Il est signalé la précaution à avoir en termes de risque de démultiplication des outils dits de repérage. Cette approche fait pleinement partie de l'axe 1 du PRPLI. Le rôle du Cri consiste à consolider ces actions et de

permettre une vision large de la question ; par exemple, l'accroche des Conseils départementaux est indispensable compte tenu de leurs publics.

Le public salarié au sein du pacte ne sera pas oublié. Notamment en complémentarité des financements des employeurs et des Opcv. Les abondements CPF devront aussi y aider.

Cette dimension « salariés » est à travailler. C'est un des sujets prioritaires de la Fondation Illettrisme qui est à décliner au régional - sur l'exemple de ce qui a été fait au CHU de Rouen - par la désignation de tuteur au sein de l'entreprise ; ce type d'accompagnement semble donner à la fois satisfaction à l'entreprise, au tuteur, au salarié accompagné.

Mme Durand indique que le rôle de la commission est de faire un point régulier sur le qui fait quoi pour gagner en efficacité collective.

2.2 Actions du Carif-Oref auprès des acteurs en lien avec le public migrant

Présentation par Mme Dos Santos.

Ces actions se déclinent en trois points :

- . CFA : Une journée avec les CFA est prévue dans le but de les aider à un accueil des publics migrants dont la maîtrise du français est mauvaise. Comment y faire face sous un angle formatif ?

- . Programme de professionnalisation : Approche du français langue étrangère – Fle - à partir du référentiel français langue d'intégration - Fli – (Action 3.3 2018 reconduite en 2019).

- . Participation aux travaux nationaux :

 - Dock en stock : accompagner un apprentissage partagé et réussi du français. Aider les organismes qui souhaitent se lancer dans l'apprentissage du français auprès de migrants (ressources pédagogiques, etc.).

 - Cartographie nationale de l'information sur l'offre de formation linguistique : offre d'apprentissage du français pour les primo-arrivants, de l'intégration à la certification professionnelle, regroupant l'offre financée du Ministère de l'intérieur (OFII, ASL, OEPRE), l'offre des collectivités territoriales (région, département), l'offre de Pôle emploi, l'offre certifiante non conventionnée.

Concernant ces publics migrants, M. Bredel évoque le travail de l'Education nationale concernant la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés. Il vise à ce que chaque professionnel, mieux informé, puisse garantir les meilleures conditions d'accueil et de scolarisation de ces enfants et de ces jeunes. Elles ont aussi pour objectif de permettre aux parents de mieux comprendre le fonctionnement du système éducatif français pour mieux accompagner la scolarité de leur enfant.

La Région indique également développer des actions spécifiques pour ce public migrant.

Mme Dos Santos rappelle les autres actions du Carif-Oref (via le Centre ressources illettrisme) auprès des acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme :

- . Instance de coordination du PRPLI,

- . Journées nationales d'actions contre l'illettrisme (JNAI),

- . Professionnalisation : Groupe de travail régional sur kit de repérage et mise en place d'une action sur les compétences clés (Intervenir en entreprise : l'ingénierie pédagogique pour le développement des compétences clés des personnes en emploi).

- . Travail autour de CléA : Continuité du groupe de travail piloté par le Coparef, deux réunions avec présence du FPPSP et une réunion programmée en décembre pour faire un bilan avant la réforme et la « disparation » du Coparef. Bilan réalisé auprès des participants au kit CléA ANLCI en Normandie.

2.3 Les compétences socles certifiées par CléA

Présentation par Mme Juhaz.

Le référentiel de connaissances et compétences professionnelles est structuré en 7 domaines, 28 sous-domaines et 108 critères d'évaluation.

Il s'agit de développer l'innovation et les parcours qualifiants afin de favoriser l'employabilité des individus et les faire monter en compétences.

Il y a 5617 candidatures CléA enregistrées, majoritairement des demandeurs d'emploi. Au final, 1408 certificats ont été délivrés à ce jour.

Les entreprises qui se l'approprient s'en servent comme un outil RH, en particulier en situation de travail. Il leur est également utile dans le cadre des entretiens professionnels pour la mise en place d'un parcours professionnel individualisé.

Le décret n° 2018-779 du 10 septembre 2018 concerne le CléA numérique. Ce nouvel outil est rattaché, en tant que « module complémentaire », au certificat CléA. Copanef et Coparef disparaissant, il faut attendre courant décembre ce qui sera décidé au national. Si on se réfère à l'Ani, les CPIR pourraient être porteurs en région, France Compétences au national.

3/ L'EVALUATION DU PLAN 500 000 EN NORMANDIE : 1ERS RETOURS CONTRIBUANT AUX ORIENTATIONS A DEGAGER POUR CONSTRUIRE L'OFFRE DE FORMATION DE DEMAIN

(Voir diaporama détaillé regroupé avec les présentations du 2/, à télécharger sur le site du Crefop, dans « documents » de la commission 1 du 21 novembre 2018)

Présentation par Mme Guibert

Il s'agit de premiers résultats, l'étude est en cours.

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 2 402 bénéficiaires (sur 29 260) du Plan 500 000.

Autant de femmes que d'hommes ont bénéficié du plan ; ¼ ont moins de 26 ans et ¼ ont 45 ans et plus. 30% sont de niveau V, 30% de niveau VI.

Avant d'entrée en formation, 96% étaient demandeurs d'emploi (dont 48% de plus d'un an), 17% n'avaient aucune expérience professionnelle, 10% sont handicapés.

84% ont obtenu une certification suite au plan (dont 39% de niveau V, 18% de niveau IV)

Situation 12 mois après la sortie de formation : 52% en emploi, 33% en recherche d'emploi, 9% en formation et 6% d'inactifs.

Parmi les personnes en emploi, 2 sur 3 le sont quand elles ont suivi une formation qualifiante, 45% pour celles issues des autres formations. 91% de bénéficiaires satisfaits par le plan.

Il est demandé pour le rapport final, dans la mesure du possible, de distinguer les catégories dans « formations pré-qualifiantes » ; à défaut, un autre libellé est à proposer.

Il est également souhaité que l'analyse puisse être faite au regard du Pic.

De même, dans le graphique des niveaux de qualification obtenu, le niveau III est à distinguer des niveaux I-II.

4/ MISE EN PERSPECTIVE 2019 : PREPARATION DE LA COMMISSION DE DEMAIN AU REGARD DES POINTS DE LA REFORME ET DES DECRETS QUI ABOUTIRONT FIN 2018

La commission aborde les questions autour de la formation professionnelle et de l'apprentissage, il sera important en 2019 de continuer à partager les incidences en région et de faire remonter les besoins.

La commission doit rester le lieu d'échanges dans ce moment à construire.

5/ STRUCTURATION DE LA REUNION REGIONALE SUR L'AFEST DU 18 DECEMBRE 2018 ORGANISEE DANS LE CADRE DE LA COMMISSION.

Le contenu de cette demi-journée, déclinaison normande d'une manifestation tenue au national à la rentrée, se déroulera en 3 temps en la présence de Philippe Debruyne, président du Copanef :

- . Un temps autour du règlementaire qui sera présenté faite par Karelle Baranger d'Opcalia,
- . Un temps autour des témoignages (témoins présents sur place ou à distance en vidéo) :
 - . La verrerie Ducourval,

- . Saver glass : Jean-Claude Lasnier, consultant en lien avec le directeur de la production pour une mise en place intra,
- . Entreprise Girot, secteur du textile en vidéo,
- . Inserdeco – Val laquage : Valérie Tellier, présidente du groupe Val FI (décoration sur verre),
- . Témoignage de Sylvain Rousseau, chargé de développement ingénieur pédagogique, Forjecnor 2000, prestataire d’Afest.

. Un temps d’échange autour de la mise en œuvre en région et les perspectives avec les membres du Coparef Normandie, la Région, la Direccte, Yves Vernon (Urof).

Prochain rendez-vous:

- **Mardi 18 décembre après-midi à 14h30 à Rouen (*Site Région, salles 1-2*).**